

Mise en ligne : 4 juin 2018.
Dernière modification : 26 juin 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

ENZEL, Paris (1927-1930) chaussures de luxe et de demi-luxe

Dr Pierre Achalme (1866-1936), vice-président

Par ailleurs, président de la Compagnie générale d'Outre-mer,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_d'Outre-mer.pdf
de la Compagnie minière du Congo français,
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CMCF_1921-1931.pdf
des Mines du Blaymard,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mines_du_Blaymard.pdf
etc.

S.A., 24 octobre 1927, 2 MF. Reprise du bottier Perugia.

(*Les Archives commerciales de la France*, 27 janvier 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. PERUGIA et Cie, siège à Limoges, rue Hoche. — M. Heyraud cède ses droits à la soc. Enzel, qui est nommée gérante. — Transfert du siège à Paris, 11, fbg Saint-Honoré. — 24 déc. 1927. — *G. P.*

Société Enzel
(*Le Journal des débats*, 15 mai 1928)

Augmentation du capital de 5.118.000 francs à 10.000.000 par l'émission au pair de 51.180 actions de 100 francs.

INTRODUCTION EN BOURSE PAR L'UNION MINIÈRE ET FINANCIÈRE COLONIALE
www.entreprises-coloniales.fr/empire/UMFC.pdf

ENZEL
(*Le Journal des finances*, 25 mai 1928)

La Société Enzel, au capital de 10 millions, a repris le fonds de commerce du chausseur de luxe Perugia, le plus cher de Paris, par conséquent le plus connu de la clientèle étrangère et transatlantique. Les actions de 100 francs Enzel vont, paraît-il, être introduites bientôt au marché libre un peu au-dessous du cours de 200.

Ces titres, d'une entreprise de haute mode, patronnés par le groupe même qui vient d'offrir au public avec succès les actions et les parts du Charbonnage de Tuyên-Quang,

seront sans doute bien accueillis.

(Les Archives commerciales de la France, 1^{er} juin 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. PERUGIA et Cie, 11, fbg Saint-Honoré. — M. Perugia cède 195 parts à la Soc. Enzel. — 2 avril 1928. — G. P.

Société Enzel

(Le Journal des finances, 1^{er} juin 1928)

Les actions de la Société Enzel, dont nous avons signalé la prochaine apparition sur le marché, sont déjà demandées hors-cote aux environs de 200 fr., en attendant leur introduction qui doit avoir lieu le 5 juin.

La maison Perugia est très connue, du moins dans les milieux où se recrute la clientèle des industries de luxe ; on peut la situer à ce point de vue sur un plan analogue à celui qu'occupent, dans un autre ordre d'activité, certaines grandes maisons de couture. C'est Perugia, en particulier, qui a su employer les matières nouvelles dans la fabrication de la chaussure de belle qualité et lancer successivement la mode des tissus brodés, de la paille colorée et surtout celle des cuirs de reptiles — serpent, lézard et crocodile — dont la vogue actuelle est immense dans le monde entier.

Le programme de la Société Enzel est à la fois de continuer la fabrication des articles de haut luxe, de rendre accessible à la clientèle de luxe moyenne la chaussure style « Perugia », en industrialisant la fabrication sous la marque « Enzel », d'entreprendre la fabrication de divers articles de maroquinerie, et, enfin, d'étendre, le plus possible, l'organisation des ventes, tant en France qu'à l'étranger.

La maison Perugia, qui fonctionnait depuis 1922 sous la forme de société à responsabilité limitée, possédait à Paris, 11, faubourg Saint-Honoré, un magasin de luxe et un atelier de fabrication loués à bail à de très bonnes conditions et deux autres ateliers de fabrication, dont un atelier de modèles à Paris et un autre à Nice spécialisé pour l'exportation. Le personnel occupé comprend environ 200 ouvriers. Le bénéfice net laissé par cet. ensemble s'est élevé en 1927 à 445.720 fr., après des amortissements considérables.

La Société Enzel a joint à ces installations une usine pourvue des perfectionnements les plus modernes de fabrication en série située à Paris, 67, rue Haxo. Cette usine emploie, elle aussi à peu près 200 ouvriers, et son personnel sera porté, au fur et à mesure du développement de l'affaire, à quatre cents ouvriers. Sa capacité de production sera alors de 500 paires de chaussures de luxe par jour ; elle comprend, indépendamment de l'atelier de chaussures, un atelier de maroquinerie d'une capacité de production de 1.000 sacs par mois et un atelier d'accessoires fabriquant les formes et les talons utilisés par l'atelier de chaussures ainsi que les embauchoirs nécessaires aux magasins de vente.

En même temps qu'elle mettait au point ses fabrications, la Société Enzel a ouvert à Paris, 6, Faubourg-Saint-Honoré. un premier magasin de vente dont l'inauguration a été fort brillante. Le programme d'extension de l'organisation commerciale a déjà reçu un commencement d'exécution par la création d'un bureau de ventes en gros à New-York ; des contrats très importants avec le commerce de luxe des États-Unis sont actuellement à l'étude à la suite de voyages en Amérique de M. Perugia qui s'est assuré sur place de la puissance d'absorption du marché américain pour les fabrications Enzel.

Un bureau de vente similaire est en voie de création à Londres, et on envisage

l'ouverture de magasins de vente à Berlin, et à Borne ainsi que dans d'autres centres européens ; à Berlin, notamment, la Société vient de s'assurer un local commercial très bien placé dans la partie aristocratique de cette ville.

Le capital de la Société Enzel fixé à l'origine — en octobre 1927 — à 2.000.000 de francs a été porté par étapes successives à 10.000.000 de francs, chiffre auquel il est fixé depuis le 21 mai 1928 ; il est divisé en 100.000 actions de 100 francs, dont 28.820 actions d'apport et le solde en actions de numéraire entièrement libérées. Ces actions ont droit, après attribution de 5 % à la réserve légale à un premier intérêt de 6 %. Sur le solde, il est réservé 15 % au conseil d'administration ; 70 % du surplus reviennent aux actionnaires ; il existe en outre 12.000 parts de fondateur qui ont droit aux 30 % restant.

Parmi les personnalités réunies à la tête de la société, il convient de citer M. Kempf¹, ancien président de la chambre de commerce de Paris, président du conseil d'administration ; M. le Dr Achalme, président de la Compagnie minière du Congo, des Mines du Blaynard, des Tanneries Alpina, de la Compagnie générale d'Outremer, etc., etc., vice-président.

La direction technique est assurée par M. Perugia, administrateur, directeur général.

[Client des Tanneries Alpina]

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Tanneries_Alpina.pdf

Rappelons que les Tanneries Alpina, qui ont avec la Société Enzel, plusieurs administrateurs communs, détiennent le monopole des cuirs exotiques, et se trouvent dans une très brillante situation. Leurs titres, dont nous avons déjà parlé, et qui se négocient à la Bourse de Berne, vont faire très prochainement leur apparition à Paris.

Le premier exercice social de la Société Enzel se terminera le 31 décembre 1925. Dans la mesure où l'on peut actuellement se livrer à des prévisions sur les résultats par lesquels il pourra se traduire, il semble, étant donné les éléments dont dispose la société et les hommes compétents qui sont à sa tête, que l'on puisse les envisager avec optimisme.

Le groupe qui patronne l'introduction des actions Enzel a eu, du reste, jusqu'ici, la main fort heureuse. Il n'est pas de raison qu'il ait été cette fois moins bien inspiré que les précédentes.

ENZEL

(*Le Journal des finances*, 8 juin 1928)

Introduites comme nous l'avions annoncé à 190, les actions Enzel sont passées immédiatement à 215, cours coté mardi ; les demandes aux premiers cours n'ont pu être que très partiellement servies. Mercredi, à l'ouverture, on est revenu à 200 pour nettoyer le marché des francs-tireurs, qui accompagnent toutes les introductions heureuses ; on a clôturé jeudi à 207.

On verra mieux. La Société Enzel groupe autour de la maison Perugia un ensemble d'installations nouvelles considérables ; elle joint à la fabrication des chaussures de grand luxe celle des chaussures de demi-luxe et c'est aussi une affaire de maroquinerie importante.

Ses relations avec les Tanneries Alpina, qui monopolisent de fait le commerce et le traitement des peaux de reptiles, lui assurent des approvisionnements de choix ; le groupe financier qui l'entoure lui permet de commencer son existence sans préoccupations financières ; elle est conduite par des hommes expérimentés ; la marge

¹ Jean Paul Kempf (Moyenmoutier, 1856-Paris 1929) : marchand de tissus en gros à Paris (Kempf frères), administrateur de sociétés, maire de Louveciennes, commandeur de la Légion d'honneur :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf

bénéficiaire enfin n'est pas petite dans la chaussure de luxe et la belle maroquinerie. Ce sont là de réels éléments de hausse.

(*Les Archives commerciales de la France*, 8 juin 1928)

PARIS. — Modification. — Société dite ENZEL, 19, Louis-le-Grand. — Capital porté à 10.000.000 fr. — 21 mai 1928. — *G. P.*

Société « Enzel »
(*Le Temps*, 11 juin 1928)

La Société « Enzel » a été fondée le 24 octobre 1927, au capital de 2.000.000 de francs, porté progressivement à 10 millions, chiffre actuel. Ce capital est divisé en 100.000 actions de 100 fr.

Il existe en outre 12.000 parts de fondateur.

L'objet de la Société Enzel consiste à la fois dans la continuation et dans l'extension d'une entreprise très connue de fabrication de chaussures. La Société à responsabilité limitée Perugia et Cie, dont la réputation est mondiale. La société Enzel, depuis sa fondation, a mis en portefeuille la totalité du capital de la société Perugia et Cie. Elle participe donc, pour l'intégralité de ses bénéfices, à la prospérité de cette dernière affaire.

Sous la forme de société à responsabilité limitée, la Société Perugia et Cie a réalisé un bénéfice de 362.127 fr. 40 en 1926 et de 445.726 fr. 29 en 1927. Ces chiffres ne donnent qu'une idée très imparfaite de la situation de la Société Perugia et Cie, étant donné les amortissements importants qui ont été pratiqués.

En outre, la Société Enzel a poursuivi en son nom propre la réalisation d'un programme qui est de rendre accessible à la clientèle de luxe moyenne la chaussure style Perugia et d'en industrialiser la fabrication sous la marque Enzel.

Le poste d'administrateur-directeur général de la Société Enzel a été confié à M. Perugia, qui a notamment su employer les matières nouvelles et lancer successivement la mode des tissus brodés, de la paille colorée et surtout des cuirs de reptiles serpent, lézard et crocodile dont la vogue actuelle est immense dans le monde entier.

La Société Enzel a commencé en même temps à réaliser la fabrication en série d'articles intéressant la maroquinerie de luxe et plus particulièrement des sacs et autres accessoires en cuirs de reptiles divers pour lesquels un débouché considérable s'offre actuellement.

La Société Enzel possède à Paris une usine modèle de fabrication en série de chaussures et de maroquinerie. Cette usine emploie actuellement deux cents ouvriers et cet effectif sera porté au fur et à mesure du développement de l'affaire à quatre cents ouvriers. Sa capacité de production sera alors de 500 paires de chaussures de luxe par jour. Il existe aussi un atelier de maroquinerie d'une capacité de production de 1.000 sacs par mois.

Parallèlement à la mise au point de ses fabrications, la Société Enzel vient d'ouvrir à Paris, en plein centre des affaires de luxe, un premier magasin de vente situé 6, Faubourg-Saint-Honoré. Mais le marché français ne constitue pas le principal débouché des fabrications spéciales du genre de celles réalisées par la Société Enzel. Un bureau de ventes en gros a été créé à New-York et des contrats très importants avec le commerce de luxe des États-Unis sont actuellement à l'étude.

Un bureau de vente similaire est en voie de création à Londres, le marché anglais étant également très intéressant pour la société, et l'on envisage l'ouverture de magasins de vente à Berlin et à Rome, ainsi que dans d'autres centres européens.

Les personnalités placées à la tête de l'entreprise ajoutent, par leur présence, de sérieuses garanties aux perspectives intrinsèques d'avenir et de rendement de l'affaire, le conseil étant ainsi composé : Président, M. Kempf, ancien président de la chambre de commerce de Paris ; vice-président, docteur Achalme, président ou administrateur d'un grand nombre de sociétés, telles que la Compagnie minière du Congo, les Mines de Blaynard, les Tanneries Alpina, etc. ; administrateur délégué, M. G. Chapelle, administrateur délégué des Tanneries Alpina ; administrateur directeur général, M. R. Perugia, directeur de la Société Perugia et Cie ; administrateur directeur général, M. P. Gogelein, administrateur de la Compagnie générale d'outre-mer, des Tanneries Alpina, etc. ; administrateur, M. J. Telenga, administrateur des Tanneries Alpina, administrateur de la Banque Hecht et Cie de New-York.

On voit que la direction technique de l'affaire comprend, outre M. Perugia, l'administrateur délégué et un administrateur des Tanneries Alpina.

Cette dernière entreprise, qui possède une sorte de monopole mondial des cuirs exotiques, a réalisé pour son dernier exercice un bénéfice de 1.590.000 francs suisses en regard d'un capital de 7 millions de francs suisses et réparti un dividende de 12 %.

L'action Enzel qui a été introduite lundi dernier sur le marché à 100, a terminé vendredi à 199, après avoir fait l'objet de nombreuses demandes qui l'avaient portée jusqu'à 207.

TANNERIE ALPINA

ENZEL

(*Le Journal des finances*, 15 juin 1928)

Introduites mercredi au Parquet, au comptant, les actions de la Tannerie Alpina se sont inscrites à 2.200 ; à ce prix, 25 % des demandes seulement ont pu être servies ; jeudi, on a coté 2.275. Cette affaire suisse, qui est en étroite relation avec le groupe de la Compagnie générale d'Outre-Mer, détient un quasi monopole dans le commerce mondial des peaux de reptiles, qu'elle traite selon des procédés qui lui sont propres dans son usine de Gümligen. Son capital, augmenté l'année dernière, est de 7 millions de francs suisses ; pour l'exercice 1927, le dividende de 12 % distribué à l'ancien capital de 3.600.000 francs suisses n'a absorbé que 434.000 fr. sur 1.577.000 francs suisses de bénéfices ; pour 1928, le solde créditeur du compte de profits et pertes doit traduire à la fois l'augmentation du chiffre d'affaires et la disparition, au débit, du poste « intérêts et agios » qui, l'année dernière, a absorbé 609.000 francs suisses.

Rappelons que ce sont les deux principales personnalités dirigeantes de la Tannerie Alpina et M. Perugia qui assurent la direction technique de la Société Enzel, dont les ventes à Paris atteindraient, actuellement, 200.000 fr. par semaine, non compris les ventes à l'exportation, pour le développement desquelles un gros effort est accompli. Si l'on tient compte de rapports et surtout de l'unité de direction qui existent entre les deux affaires, la carrière poursuivie par les actions Alpina peut être un exemple à ne pas oublier quand il s'agit d'Enzel.

On songerait, paraît-il, à demander l'introduction au Parquet des actions de cette dernière société.

Société « Enzel »

(Le Journal des débats, 18 juin 1928)

La Société « Enzel » a été fondée le 24 octobre 1927, au capital de 2 millions de francs, porté progressivement à 10 millions, chiffre actuel, divisé en 100.000 actions de 100 fr. Il existe en outre 12.000 parts de fondateur qui ont droit à 30 % des superbénéfices.

Cette société fait suite à la société à responsabilité limitée « Perugia et Cie », très connue dans la fabrication des chaussures de luxe.

La Société Perugia avait, au cours des deux derniers exercices, réalisé des bénéfices substantiels et après d'importants amortissements. En 1926, ces bénéfices avaient été de 362.727 fr. 40 et en 1927 de 445.726 fr. 29.

L'objet de la présente société est de développer les affaires de l'ancienne firme Perugia en créant de nouveaux magasins de vente, notamment dans les grandes capitales et en fabriquant d'autres séries pour la clientèle de luxe moyenne.

On sait que la Société Perugia a lancé, avec beaucoup de succès, la mode des tissus brodés, de la paille colorée et, surtout, des cuirs de reptiles — crocodile, lézard, serpent — dont la vogue, dans le monde entier, est immense.

Le poste de directeur général de la Société Enzel a été confié à M. Perugia, ce qui donne, au point de vue technique et commercial, les plus sérieuses espérances.

D'autre part, le conseil de cette société comprend des personnalités de la partie : docteur Achalme, président ou administrateur de la Compagnie minière du Congo, les mines de Blaynard, les Tanneries Alpina, etc. ; M. G. Chapelle, administrateur délégué des Tanneries Alpina ; M. P. Gogelein, administrateur de la Compagnie générale d'outre-mer, des Tanneries Alpina, etc. ; administrateur ; M. J. Telenga, administrateur des Tanneries Alpina, administrateur de la Banque Hecht et Cie, de New-York.

On voit que la direction technique de l'affaire comprend, outre M. Perugia, l'administrateur délégué et un administrateur des Tanneries Alpina. Cette dernière entreprise, qui possède une sorte de monopole mondial des cuirs de reptiles, a réalisé pour son dernier exercice un bénéfice de 1.590.000 fr. suisses en regard d'un capital de 7 millions de francs suisses.

La Société Enzel, en plus de la fabrication des chaussures, a commencé à réaliser la fabrication en série d'articles intéressant la maroquinerie de luxe et plus particulièrement des sacs et autres accessoires en cuirs de reptiles divers pour lesquels un débouché considérable s'offre actuellement.

La Société Enzel possède à Paris une usine modèle de fabrication en série de chaussures et de maroquinerie. Cette usine emploie actuellement deux cents ouvriers et cet effectif sera porté au fur et à mesure du développement de l'affaire à quatre cents ouvriers. Sa capacité de production sera alors de 500 paires de chaussures de luxe par jour. Il existe aussi un atelier de maroquinerie d'une capacité de production de 1.000 sacs par mois.

Elle vient d'ouvrir, à Paris, 6, faubourg Saint-Honoré, en face du magasin Perugia, en plein centre du commerce de luxe, un premier magasin de vente. Un bureau de ventes en gros a été créé à New-York ; un autre le sera à Londres.

Les actions Enzel, introduites à 100 fr., ont coté 202 en dernière séance.

Société Enzel
(Le Journal des finances, 22 juin 1928)

Le marché des actions Enzel, débarrassé des spéculateurs de troisième zone qui ont pris l'habitude de « jouer » les introductions faites sous un patronage sérieux et n'hésitent pas à se charger de positions excédant considérablement leurs moyens, tend

à se raffermir progressivement ; les cours se maintiennent actuellement aux environs de 200. On doit pouvoir aller progressivement plus haut.

Nous avons déjà donné notre opinion sur la Société Enzel. Nous n'avons pas à la modifier. L'affaire est de bonne souche et tout permet d'espérer qu'elle se développera heureusement.

Sans revenir en détail sur la constitution de l'entreprise, nous rappellerons seulement que sur le capital de 10 millions, 4 millions ont été consacrés à acquérir la maison Perugia, qui fabrique des chaussures de grand luxe et a réalisé en 1927, pour 700.000 fr. de capital, 445.726 fr. de bénéfices après 128.430 fr. d'amortissement. Comme l'actif immobilier de Perugia, dont la valeur de réalisation a plus que décuplé, ne figure au bilan que pour 260.000 fr., il n'y aura bientôt plus rien à amortir de ce côté, et les produits deviendront intégralement disponibles surtout si l'on considère, par ailleurs, que les stocks de Perugia (1.400.000 fr. au bilan), ont été évalués en tenant compte de l'éventualité, aujourd'hui exclue, d'une baisse de la livre à 80.

Avec le solde de son capital social, soit 6 millions environ, la Société Enzel a mis au point son programme essentiel qui est l'industrialisation et la fabrication en série de la chaussure et de la maroquinerie de luxe. Le magasin « Enzel » de Paris, situé en plein centre des affaires de luxe, vend actuellement une moyenne quotidienne de 20.000 fr. de marchandises avec un coefficient bénéficiaire élevé. L'exportation sur les États-Unis où un bureau de vente est en fonctionnement augmente et est appelée à devenir le principal débouché des fabrications. Enfin, la Société termine la mise au point des organismes de vente de Londres et de Berlin.

L'usine Enzel de Paris va bientôt employer 400 ouvriers et on escompte qu'elle produira d'ici quelque temps, son maximum de 500 paires de chaussures par jour. Sur la base d'un prix de vente moyen de 8 dollars ou 200 francs par paire, le chiffre d'affaires annuel devrait atteindre 35 millions environ, en tenant compte d'une production additionnelle de 12.000 sacs à 150 francs, d'accessoires de luxe divers et du débit du magasin de Paris où le prix de vente moyen au détail est de 300 fr. par unité

Quant au coefficient bénéficiaire, on peut l'apprécier en retenant qu'en 1927, la maison Perugia, dont les fabrications très spéciales ne peuvent bénéficier des prix de revient réduits, a réalisé, avec un chiffre d'affaires de 8 1/2 millions, 2.400.000 francs de bénéfices bruts.

SOCIÉTÉ ENZEL

(Le Journal des débats, 11 juillet 1928)

Le chiffre d'affaires de la Société Perugia, contrôlée par la Société Enzel, ainsi que celui du Magasin Enzel, de Paris, s'est monté globalement à 870.814 fr. pour le mois de juin.

En ce qui concerne l'exportation, appelée à constituer la principale branche d'activité de la Société Enzel, on vient d'entreprendre l'aménagement, à Berlin, d'un magasin Enzel analogue à celui de Paris et situé en plein centre des affaires de luxe, dont l'ouverture aura lieu en septembre.

Un bureau de vente semblable à celui de New-York est en voie de création à Londres et fonctionnera également avant l'automne.

L'aménagement de l'usine Enzel, qui est maintenant terminé, permettra, dès la même époque, de faire face au programme actuel de production qui correspond à un chiffre d'affaires mensuel de 3 millions environ.

Enfin, la Société Enzel vient de s'assurer une longue option dans des conditions favorables sur un terrain industriel à Marseille, en vue de la construction de nouveaux ateliers.

Enzel
(*Le Journal des finances*, 5 octobre 1928)

Enzel se traite à 152 ; les ventes à Paris, de la société et de sa filiale Perugia se maintiennent de manière satisfaisante. On termine d'autre part l'installation de la succursale de Berlin, dont l'ouverture aura lieu courant octobre. Enfin, les ventes à l'exportation en Amérique sont en constante augmentation et les ordres en carnet pour ce seul pays dépassent 2 millions.

Sur la base des résultats actuels, on peut estimer le chiffre d'affaires du groupe Enzel-Perugia de 36 à 38 millions en 1928, bien qu'il ne s'agisse essentiellement que d'un exercice d'attente et de mise au point.

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 octobre 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. ENZEL, 19, Louis-le-Grand. — Transfert du siège, 65 et 67, av. Champs-Élysées. — 6 sept. 1928. — *G. P.*

Enzel
(*Le Journal des finances*, 16 novembre 1928)

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer à bonne source, l'activité de la Société Enzel continue à se développer d'une manière très satisfaisante. L'usine emploie maintenant 320 ouvriers, chiffre devant être porté sous peu à 400, correspondant à la pleine production prévue de 400 paires de chaussures de luxe par jour.

À l'heure actuelle, le carnet de commandes est fourni jusqu'au printemps et l'usine ne peut plus prendre d'ordres livrables avant mars. En plus de l'agence de New-York et du magasin de Paris, un magasin de vente vient d'être terminé à Berlin dont l'inauguration aura lieu le 18 courant.

Le chiffre des ventes à Paris de la maison Perugia contrôlée par Enzel est en progression appréciable sur celui de 1927.

Il est ainsi permis d'escompter des résultats intéressants pour l'exercice qui va se terminer le 31 décembre, bien que cet exercice, le premier de l'existence sociale, ait constitué surtout une période de mise au point.

Avec la création d'une agence à Londres à la fin de l'année et la mise en marche des derniers éléments de l'usine, la société aura complètement terminé son organisation et sera à même de réaliser intégralement, dès le début de 1929, son programme de production et de vente correspondant à un chiffre d'affaires de 50 millions pour le groupe Enzel-Perugia. L'action, qui s'inscrit à 159, devrait donc profiter des meilleures tendances du marché.

Alpina
(*Le Journal des finances*, 23 novembre 1928)

On note des échanges suivis vers 2.350 sur Alpina. Les Sociétés de vente contrôlées par la Société (Société française des cuirs Alpina, Società Italiana Alpina, The Alpina Marketing Ltd, Sosvent Schuvertriebge g.m.b.h.) viennent de s'assurer en même temps que l'exclusivité de la vente des cuirs Alpina (cuirs de reptiles) l'exclusivité de la vente des cuirs des Tanneries Martin Zimmer à Offenbach (chevreaux de luxe), ainsi que celle des tissus fabriqués par la Société Enzel et destinés à la confection des chaussures de luxe. L'affaire se trouve ainsi à la tête d'une organisation commerciale complète et susceptible de donner des résultats satisfaisants.

Mémento de l'actionnaire
CONVOCATIONS
(*Le Journal des débats*, 21 février 1929)

11 mars, 11 h. Société Enzel. Assemblée ordinaire, 65, avenue des Champs-Élysées.

ENZEL
(*Le Journal des finances*, 13 septembre 1929)

Comme Alpina, Enzel a subi des pertes du fait de son ancienne gestion, dont les tractations, notamment avec Berlin, n'avaient pas été heureuses. L'affaire a été reprise en mains, au printemps, par un groupe nouveau qui a confiance dans l'avenir. Il faut prévoir néanmoins un remaniement du capital pour amortir les pertes occasionnées ; les principaux créanciers seraient prêts, du reste, à consentir des sacrifices. Pourvu d'un bilan apuré, Enzel pourra utiliser normalement ses éléments industriels qui comprennent une usine moderne occupant 400 ouvriers, deux ateliers, deux magasins de vente, dont le magasin Perugia. L'assemblée d'Enzel se tiendra sans doute après le retour de l'administrateur délégué, actuellement en Afrique du Nord. Dès maintenant, encore que ne tournant qu'à 40 % de sa production, Enzel offrirait des perspectives bénéficiaires.

ENZEL
(*Le Journal des finances*, 20 décembre 1929)

Aspirée par le tourbillon qui a emporté la plupart des affaires du même groupe, tourbillon que n'ont pas provoqué, au reste, de obstacles nés du fondement de leur exploitation, la Société Enzel est, à son tour, obligée de procéder à une réorganisation financière.

Réunis le 17 décembre en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le projet que leur soumettait le conseil d'administration. Les sacrifices qu'ils doivent consentir sont grands ; ils les ont acceptés parce que, dans son rapport, le conseil d'administration a fait espérer qu'ils ne seraient pas inutiles.

Ils ont donc ratifié la réduction du capital de 10 millions à 2.500.000 fr., et son relèvement immédiat à 12.500.000 fr. par la création de 100.000 actions nouvelles de 100 fr. dont l'émission au pair aura lieu du 23 décembre au 11 janvier. Les porteurs actuels peuvent souscrire une action nouvelle pour une ancienne non échangée. Il sera attribué une part de fondateur par 25 actions nouvelles souscrites. Ajoutons tout de suite que, comme l'indique le rapport, l'opération est garantie par les groupes qui entourent la société.

Le conseil d'administration estime que ce remaniement remettra la société dans des conditions d'existence normales. L'administrateur délégué et l'administrateur-directeur général ayant donné leur démission, la conduite de l'affaire a été remise, le 1er mai 1929, aux mains de M. P. Franck.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle direction s'est efforcée de comprimer les frais généraux. Des accords ont été passés avec les créanciers, les stocks réduits. En même temps, des dispositions étaient prises pour assurer l'exploitation rationnelle de l'usine et des magasins de Paris, et assurer à la première, par des accords commerciaux de longue durée, conclus en France et en Amérique, des éléments d'activité rémunératrice.

C'est à la suite de ces tractations qu'un représentant de la maison Miller, de New-York, est entré dans le conseil d'administration.

Actuellement, d'après des renseignements indépendants de ceux qu'a donnés le conseil, la Société Enzel dispose d'une usine capable de produire quotidiennement 400 paires de chaussures de luxe, qui en a produit 70 paires par jour en mai, et compte en produire 350 ce mois-ci. Les ventes seraient assurées pour deux ans, à raison de 300 paires par jour, à la maison Miller, qui assurerait du reste l'organisation technique ; le reste de la production possible serait réservé aux magasins et clients français et européens.

En dehors de son usine, la société possède les magasins de vente « Enzel » et « Perugia », situés à Paris, faubourg Saint-Honoré. On escompte que leurs résultats, malgré les circonstances contraires qui ont marqué le début de l'année, se traduiront de façon positive.

La Société Enzel repart ainsi sur de nouvelles bases, dégagées des liens du passé, conduite par des hommes nouveaux, elle devrait pouvoir remonter; lentement, la pente sur laquelle elle a glissé à la suite de fautes imprévisibles.

Mémento de l'actionnaire
CONVOCATIONS
(*Le Journal des débats*, 24 décembre 1929)

Société Enzel. — Le capital, préalablement réduit de 10 millions à 2.500.000 francs, est reporté à 12.500.000 francs, par émission au pair de 100.000 actions de 100 francs.

(*Les Archives commerciales de la France*, 20 janvier 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. dite ENZEL, 54, Borrégo. — Capital réduit de 10.000.000 de francs à 2.500.000 fr. — 17 déc 1929. — *An. S.*

SOCIÉTÉ ENZEL
(*Le Journal des débats*, 20 février 1930)

L'assemblée extraordinaire, tenue le 18 février, a régularisé l'augmentation du capital, porté de 2.500.000 francs à 12.500.000 francs. Elle a décidé l'annulation des 14.000 parts bénéficiaires anciennes et a voté la création de 16.000 parts nouvelles.

(Les Archives commerciales de la France, 21 mars 1930)

PARIS. — Modification. — Société ENZEL, 54, Borrégo. — Capital porté de 2.500.000 fr. à 12.500.000 fr. — 18 février 1930. — *G. P.*

(Les Archives commerciales de la France, 28 mai 1930)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. ENZEL. 54, Borrégo. — 26 mars 1930. — *An. S.*

(Les Archives commerciales de la France, 3 octobre 1930)

PARIS. — Modification, — Société ENZEL, 54, Borrégo. — La dénomination devient E. P. S. A. — Démission de M. Gordon comme administrateur. — 30 août 1930. — *G. P.*

CHANGEMENTS DE DÉNOMINATION ENZEL

(Le Journal des finances, 31 octobre 1930)

Cette société informe que par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 août 1930, il a été décidé de modifier la raison sociale qui deviendra « Epsa », anciennement Enzel.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

ENZEL

(Le Journal des finances, 26 décembre 1930)

ENZEL. — L'échange des actions anciennes de cette société s'effectue au service financier, 106, rue de Richelieu, à Paris, à raison de 4 actions anciennes pour 1 action nouvelle.

Depuis le 1^{er} juillet 1930, seules les actions nouvelles échangées, n° 1 à 25.000, figurent au supplément de la cote.

Cette société informe également que, par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 août 1930, il a été décidé de modifier la raison sociale en :

« EPSA » (anciennement Enzel)

Le changement de ladite raison sociale s'effectue par estampillage des actions au service financier, 106, rue de Richelieu, et au siège du Syndicat des Banquiers, 5, rue du Helder, à Paris.

(Les Archives commerciales de la France, 24 juin 1931)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. E. P. S. A., 54, Borrégo. — 18 juin 1931.
— G. P.

(Les Archives commerciales de la France, 28 septembre 1931)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite E. P. S. A., 54, Borrégo. — 21 sept.
1931. — G. P.

ASSEMBLÉES

(Le Journal des finances, 20 novembre 1931)

Société E. P. S. A. (Anciennement ENZEL). — Les assemblées ordinaire et
extraordinaire, cette dernière pour examiner la situation, convoquées pour le 13
novembre, ont été reportées faute du quorum.

Liquidations judiciaires

(Les Archives commerciales de la France, 25 janvier 1932)

PARIS. — Soc. E. P. S. A., fabr. de chaussures, 54, Borrégo. — 21 janv. 1932.

CONVERSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE EN FAILLITE
(Les Archives commerciales de la France, 21 novembre 1932)

PARIS. — Soc. E. P. S. A., fabr. de chaussures, 54, Borrégo. — 17 nov. 1932. —
Syndic : M. Bellenger.
